



**PRÉFET
D'INDRE-
ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Citoyenneté
et de la Légalité**

ARRÊTÉ

Portant désignation des représentants du personnel pour la fonction publique territoriale au sein du conseil médical départemental d'Indre-et-Loire

Le préfet d'Indre-et-Loire
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret du 6 novembre 2024 portant nomination de M. Thomas CAMPEAUX en qualité de préfet d'Indre-et-Loire ;

Vu l'arrêté du 22 août 2025 donnant délégation de signature à M^{me} Florence GOUACHE, secrétaire générale de la préfecture d'Indre-et-Loire,

Vu le décret n° 65-773 du 9 septembre 1965 portant règlement d'administration publique et modifiant le décret n° 49-1416 du 5 octobre 1949 pris pour l'application de l'article 3 de l'ordonnance n° 45-993 du 17 mai 1945 et relatif au régime de retraite des tributaires de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales,

Vu le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des conseils médicaux, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires,

Vu le décret n° 87-602 du 30 juillet 1987 pris pour l'application de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif à l'organisation des conseils médicaux, aux conditions d'aptitude physique et au régime des congés de maladie des fonctionnaires territoriaux,

Vu le décret n° 2022-350 du 11 mars 2022 relatif aux conseils médicaux dans la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté préfectoral du 5 novembre 2024 portant désignation des représentants du personnel au sein du conseil médical départemental d'Indre-et-Loire,

Sur proposition de Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture,

ARRÊTE

Article 1^{er}: L'arrêté préfectoral du 5 novembre 2024 portant désignation des représentants du personnel au sein du conseil médical départemental d'Indre-et-Loire est abrogé.

Article 2: Les représentants du personnel membres du conseil médical départemental sont désignés comme suit :

REPRÉSENTANTS DE LA RÉGION CENTRE -VAL DE LOIRE

Catégorie A

TITULAIRE	1 ^{er} SUPPLÉANT	2 ^{ème} SUPPLÉANT
M. Eric SAUDRAIX	Mme Carole INGE	M. Sébastien GAY
Mme Cécilia VENTURO	Mme Estelle TREIL-EGUIENTA	M. Nicolas GONTHIER

Catégorie B

TITULAIRE	1 ^{er} SUPPLÉANT	2 ^{ème} SUPPLÉANT
Mme Armande ROMMEL	M. Denis BRETEAU	M. Laurent GITTON
Mme Axelle DESCHAMPS	Mme Sandra PERRIN	M. Daniel FILISETTI

Catégorie C

TITULAIRE	1 ^{er} SUPPLÉANT	2 ^{ème} SUPPLÉANT
M. Bernardin FERREIRA	Mme Claudia CHEREAU	Mme Valérie BOIVINET
M. Thierry DEAUD	Mme Chantal PORTILLO	

REPRÉSENTANTS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'INDRE-ET-LOIRE

Catégorie A

TITULAIRE	1 ^{er} SUPPLÉANT	2 ^{ème} SUPPLÉANT
Mme Pascale BEGNON (FSU)	Mme Pierre PAPIN (FSU)	Mme Béatrice FAUVINET (FSU)
Mme Christine MERIOT (FSU)	Mme Isabelle BRUN (FSU)	Mme Séverine MARX (FSU)

Catégorie B

TITULAIRES	1 ^{er} SUPPLÉANT	2 ^{ème} SUPPLÉANT
M. Jean-François THINON	Mme Violaine BROCHARD	Mme Catherine GUIDAULT

(FSU)	(FSU)	(FSU)
Mme Michelle VENANT (CGT)	M. Olivier MALVISI (CGT)	M. Nicolas COUTANT (CGT)

Catégorie C

TITULAIRES	1 ^{er} SUPPLÉANT	2 ^{ème} SUPPLÉANT
Mme Annie THUNET (FSU)	Mme Gwenaëlle AUGER (FSU)	Mme Georgina DEFRANCE (FSU)
M. Gérald PIGEONNEAU (CGT)	M. Claude VINCENT (CGT)	Mme Sylvia GALLAND (CGT)

**REPRÉSENTANTS DU SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS D'INDRE-ET-LOIRE**

Représentants du personnel des sapeurs-pompiers professionnels officiers de catégorie A

TITULAIRE	1 ^{er} SUPPLÉANT	2 ^{ème} SUPPLÉANT
M. Philippe BRETON Commandant	M. Olivier BOSSARD Capitaine	M. Yann CAPITAINE Capitaine
M. Christophe DUVEAUX Cadre de santé	Mme Clémence CHAMPION Infirmière	M. Alain LIBER Commandant

Représentants du personnel des sapeurs-pompiers professionnels officiers de catégorie B

TITULAIRE	1 ^{er} SUPPLÉANT	2 ^{ème} SUPPLÉANT
M. Xavier DELIGEON Lieutenant 2 ^{ème} classe	M. Christophe COSSON Lieutenant 2 ^{ème} classe	M. Nicolas MOREAU Lieutenant 1 ^{ère} classe
Mme Mélanie DARCY Lieutenant hors classe	M. Cyril VENIERE Lieutenant hors classe	M. Emmanuel DENIAU Lieutenant 2 ^{ème} classe

Représentants du personnel des sapeurs-pompiers professionnels catégorie C

TITULAIRE	1 ^{er} SUPPLÉANT	2 ^{ème} SUPPLÉANT
M. Nicolas RIVET	M. Morgan DRIESCH	Mme Emilie JUQUOIS

Adjudant-Chef	Caporal-Chef	Adjudant
M. Yoann GAILLARD Sergent	M. Charles ELISAS Sergent	M. Kevin KOLANEK Sergent

Représentants du personnel des agents administratifs et techniques de catégorie A et B

TITULAIRE	1 ^{er} SUPPLÉANT	2 ^{ème} SUPPLÉANT
Mme Evelyne DERUELLE Technicienne principale 1ère classe	Mme Kelly BLIRANDO Rédactrice principale 1ere classe	M. Frédéric BISSON Technicien principal 1ère classe
M. Clément DEPIN ROUAULT Ingénieur	Mme Isabelle LORHO Rédactrice	M. Arnaud ROSSIGNOL Technicien

Représentants du personnel des agents administratifs et techniques de catégorie C

TITULAIRE	1 ^{er} SUPPLÉANT	2 ^{ème} SUPPLÉANT
M. Régie DELAUNAY Agent de maîtrise	M. Mathieu BENEVAUD Adjoint technique principal 1ere classe	Mme Blandine MAFFUCCI Adjointe administrative principale 2eme classe
Mme Véronique ROCABOY Adjointe administrative principale 1ère classe	M. Alan BURGUY Agent de maitrise principal	Mme Laëtitia AYMARD Adjointe administrative principale 1ère classe

**REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS
AFFILIÉES AU CENTRE DE GESTION D'INDRE-ET-LOIRE**

Catégorie A

TITULAIRE	1 ^{er} SUPPLÉANT	2 ^{ème} SUPPLÉANT
Mme Sabine GASS	Mme Laure SAVARD	M. Julien VIEVILLE
Mme Marie LEFORT	M. Grégory CORTECERO	M. Jérôme MARDON

Catégorie B

TITULAIRE	1 ^{er} SUPPLÉANT	2 ^{ème} SUPPLÉANT
M. Frédéric GOUBARD	M. Sébastien JEREZ	Mme Véronique LE NOBLET
Mme Isabelle QUILLET	M. Gérard RATEAU	Mme Isabelle PETIT

Catégorie C

TITULAIRE	1 ^{er} SUPPLÉANT	2 ^{ème} SUPPLÉANT
M. Denis VERNON	M. David RUELLAND	M. Sylvain VERGNOLLE
M. Cyrille COUINEAU	Mme Sonia ZOUITINA	Mme Carine GOFFI

REPRÉSENTANTS DE LA VILLE DE TOURS ET DE SON CCAS
--

Catégorie A

TITULAIRE	1 ^{er} SUPPLÉANT	2 ^{ème} SUPPLÉANT
Mme Anne-Françoise BACHELIER (CFDT)	Mme Delphine ANDRAULT (CFDT)	M. Jérôme LITAUDON (CFDT)
(FO)	(FO)	(FO)

Catégorie B

TITULAIRE	1 ^{er} SUPPLÉANT	2 ^{ème} SUPPLÉANT
M. Koffi GHYAMPHY (CGT)	Mme Isabelle LOPEZ (CGT)	Mme Lise SCHNEL (CGT)
Mme Khadija GUEDOUDOU (CFDT)	Mme Mercedes PEZY (CFDT)	M. Bruno GABORIT (CFDT)

Catégorie C

TITULAIRE	1 ^{er} SUPPLÉANT	2 ^{ème} SUPPLÉANT
M. Marc BALITEAU (CGT)	M. Romain RUMEAU (CGT)	Mme Valérie RIADI (CGT)
Mme Christèle CORDIER (CFDT)	M. Olivier PORTIER (CFDT)	Mme Nathalie LAMBERT (CFDT)

REPRÉSENTANTS DE LA VILLE DE JOUÉ-LÈS-TOURS ET DE SON CCAS

Catégorie A

TITULAIRE	1 ^{er} SUPPLÉANT	2 ^{ème} SUPPLÉANT
-----------	---------------------------	----------------------------

Mme Pauline TRAORE-MIQUEL Assistante socio-éducative	Mme Catherine COUSIN Conseillère supérieure socio- éducative	M. Olivier CATIN Attaché territorial
Mme Nathalie RAFFAULT Attachée territoriale	Mme Jennifer KREGIEL Puéricultrice	Mme Elisa LEON Educatrice territoriale de jeunes enfants

Catégorie B

TITULAIRE	1 ^{er} SUPPLÉANT	2 ^{ème} SUPPLÉANT
M. Dominique BOULAY Chef de service de police municipale principal de 1 ^{ère} classe	Mme Pascale CICE Rédactrice Principale 1 ^{ère} classe	Mme Sylvie PINON Assistante de Conservation Principale de 1 ^{ère} classe
M. Jean-Michel CLAVEAU Rédacteur Principal 1 ^{ère} classe	Mme Ludivine VENIEN Rédactrice	Mme Violaine ABONNEAU Rédactrice

Catégorie C

TITULAIRE	1 ^{er} SUPPLÉANT	2 ^{ème} SUPPLÉANT
M. Grégory FANDANT Agent de maîtrise principal	Mme Stéphanie BIGOT ATSEM 1 ^{ère} classe	M. Christophe ROSSI Adjoint d'animation principal de 1 ^{ère} classe
M. Franck POURIAS Agent de maîtrise	Mme Sonia DOS REIS LOPES Adjointe administrative	Mme Elodie ARMANT Adjointe administrative

Article 3 : Le présent arrêté est susceptible, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication de faire l'objet :

- d'un recours gracieux devant le préfet d'Indre-et-Loire ;
- d'un recours hiérarchique devant la ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation ;
- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif d'Orléans – 28, rue de la Bretonnerie – 45057 Orléans Cedex 1 par voie postale ou par voie dématérialisée via « télécours citoyen » accessible sur le site Internet www.telerecours.fr.

Article 4 : Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture d'Indre-et-Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale et publié au Recueil des actes administratifs de la Préfecture d'Indre-et-Loire.

Une copie de l'arrêté sera adressée à chacun des membres intéressés.

Tours, 16 JAN. 2026

Pour le Préfet et par délégation,
La Secrétaire Générale,


Florence GOUACHE